



# Dossier de Présentation

## Villes et Villages Fleuris





## SOMMAIRE

I.	Présentation de la commune .....	3
A.	Le mot du maire .....	3
B.	Le conseil municipal et son fonctionnement. ....	4
C.	Situation géographique .....	6
D.	Culture .....	7
E.	Social.....	10
II.	PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE VALORISATION ENVIRONNEMENTALE .....	12
A.	Motivation et objectifs .....	12
III.	ACTEURS ET RESSOURCES UTILISEES.....	12
IV.	ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE .....	14
V.	GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES VERTS .....	15
A.	La tonte.....	15
B.	Gestion de l'eau.....	15
C.	Désherbage, émoussage .....	15
D.	Environnement.....	16
E.	Fleurissement .....	16
F.	DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ENTREPRISE .....	16
VI.	QUALITE DU CADRE DE VIE ET DE L'ESPACE PUBLIC .....	17
VII.	REPORTAGE PHOTOS DES ESPACES VERTS.....	18
VIII.	PLAN DE LA VISITE .....	28



## I. Présentation de la commune

### A. Le mot du maire

La politique environnementale locale a toujours été une priorité pour notre village dans lequel nous souhaitons qu'il fasse bon vivre dans un environnement préservé et convivial.

A cette fin, nous avons souhaité prioriser l'omniprésence du végétal tout au long de l'année dans l'ensemble de nos espaces en respectant les saisons et l'aménagement paysager en harmonie avec le patrimoine et l'identité rurale de notre commune.

Nos actions ont donc pour finalité de préserver la propreté des espaces publics, de mettre en valeur notre apanage bâti mais aussi nos espaces arborés ou fleuris, de protéger notre faune (animaux de l'étang...), notre flore sauvage ainsi que nos ressources naturelles par la mise en place d'une économie circulaire (gestion raisonnée de l'eau, choix circonstancié des végétaux plantés, objectif du zéro phyto, traitement valorisé des déchets...).

Gressy s'est donc engagé en faveur de la protection et de l'amélioration permanente de la qualité du cadre de vie par le biais de la préservation de son paysage rural et boisé, par le biais de la protection du végétal et par celui de l'encouragement au fleurissement tant sur les espaces publics que privés en sensibilisant la population au respect et à l'amélioration de l'environnement au travers de la diversité botanique ainsi qu'en préservant la richesse de notre biodiversité.

Dans un souci de cohérence des aménagements paysagers avec le contexte local, la municipalité a donc mis en place des actions transversales en partenariat avec les acteurs locaux et les habitants.

La présence de nombreux espaces verts et fleuris sur notre commune est une richesse que nous nous devons de préserver pour les générations futures et les visiteurs de notre contrée.



Jean-Claude Geniès, Maire de Gressy.



## B. Le conseil municipal et son fonctionnement.

La commune de Gressy est gérée par son maire, Monsieur Jean-Claude GENIES,

4 adjoints :

- Un premier adjoint en charge de l'entretien de la commune, des bâtiments communaux, du personnel et de la sécurité,
- Un deuxième adjoint chargé des affaires scolaires et petite enfance, et des fêtes et cérémonies,
- Un troisième adjoint en charge de l'urbanisme des grands travaux et des relations avec les associations
- Un quatrième adjoint en charge de l'environnement, du conseil municipal des enfants et des relations inter communales.

10 conseillers municipaux qui participent activement à la vie de la commune.

Le conseil municipal se réunit une fois par mois.

Des commissions municipales se réunissent régulièrement pour étudier les projets qui sont ensuite présentés en conseil municipal pour validation.

Un conseil municipal des enfants composé de 7 membres a été mis en place et est renouvelé chaque année.

La commune dispose de 13 employés municipaux dont 3 contrats aidés.



*Parvis de la mairie de Gressy*





*Nouvelles plantations avenue du Château après réaménagement*





### C. Situation géographique



Gressy est un village de construction récente de près de 900 habitants, située au nord de la Seine et Marne, à une dizaine de kilomètres de l'aéroport de Roissy Charles De Gaulle.

Elle est entourée de villes plus importantes (Mitry-Mory, Claye-Souilly, Villeparisis)





Sa superficie couvre 330 hectares dont 60 sont construits soit 266 habitants au km<sup>2</sup>.

Plus de 80% du territoire communal est constitué de terres agricoles.

Elle est traversée par la rivière « la Beuvronne » qui se sépare en deux bras, l'un qui poursuit sa route vers Claye-Souilly et la Marne et l'autre qui alimente le canal de l'Ourq qui borde la commune.

Elle fait partie de l'arrondissement de Claye-Souilly, et de la communauté d'agglomération de Roissy Pays de France (42 communes et l'une des plus importante de France en nombre d'habitants : 360000)



Photo aérienne de Gressy

#### D. [Culture](#)

##### **Si Gressy m'était contée**

GRESSY vient du latin graciacum « lieu de grâce », c'est-à-dire, lieu privilégié, agréable.

Selon certains documents, il est probable, puisqu'une hache polie ainsi qu'un coup de poing ont été découverts, que ce lieu était habité dès la préhistoire.

Au moyen âge, après la constitution en 1135 d'une communauté rurale qui créa 7 paroisses dont Claye, Gressy et Souilly, c'est en 1180 que la période historique de la commune de Gressy commence.

Raoul de Gressy, petit seigneur de ce lieu béni fonda l'église dédiée à saint-Denis et y installa deux moines augustins venant de l'abbaye de Chaage à Meaux.



Raoul avait une fille Eustachie qui épousa Guillaume Cornélio, seigneur de Compan.

Ils continuèrent l'œuvre de construction de l'église qui fut bénie par l'évêque de Meaux, Simon 1er en 1189, date à laquelle arriva un troisième chanoine.

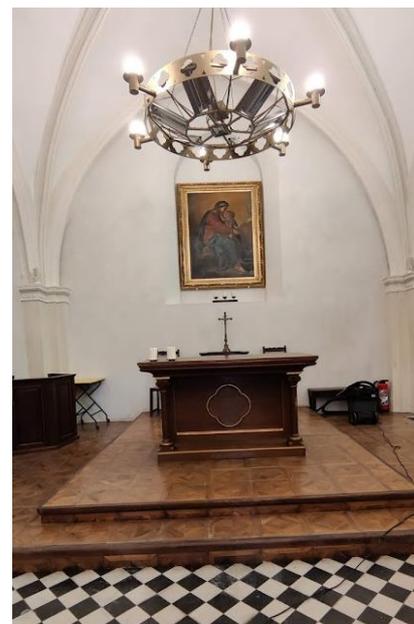
Cette église fut détruite par la foudre au XVIIème siècle, mais restaurée aussitôt.

Elle abrite avec d'autres œuvres d'art, l'énigmatique pierre tombale de Pierre de Gressy que le visiteur trouvera sur le côté gauche en pénétrant dans l'édifice.

De plus en plus effacée par le temps la belle écriture gothique du XIVème siècle nous suggère le tombeau d'un croisé de l'ordre des templiers de retour de terre sainte.



*Intérieur rénové de l'Eglise Saint-Denis – Pierres tombales XIIIème siècle – Tableau  
« Vierge à l'Enfant XVIIIème siècle*



C'est au milieu du grand siècle de Louis XIV qu'apparaît la famille de Frémont originaire de Normandie.

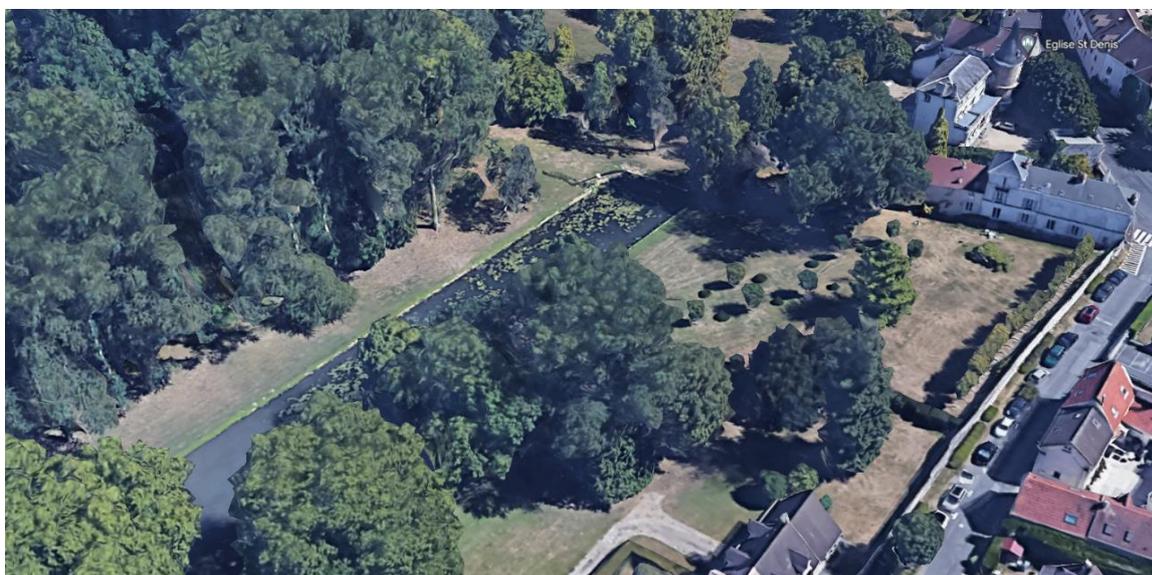


Robert de Frémont dont la famille et ses descendants résideront à Gressy jusqu'au XVIIIème siècle a sa pierre tombale à côté de Pierre de Gressy. Il fit construire une grande maison bourgeoise du nom de « Clairefontaine ». Il y fera dessiner un parc, planter des arbres et creuser deux canaux selon la technique LE NOTRE.

Il fit construire une ferme importante dite « ferme du château » qui après la décision de son propriétaire d'en arrêter l'exploitation, sera transformée en 1992 en hôtel de luxe 4 étoiles.

Après 1750, le comte de Pons-Saint-Maurice, lieutenant général des armées du roi, entre en possession du fief de Gressy. Mécène, il est le protecteur de Carmontel (1717-1806) peintre, graveur, auteur dramatique et dessinateur de jardins.

C'est à Gressy que résidait Pierre-Joseph Macquer (1718-1784), célèbre chimiste et pharmacien qui aimait à y recevoir certains personnages du monde des sciences tels que Baumé, Cadet, Lavoisier et Tillet.



*Parc de Clairefontaine en vue aérienne et entrée de la propriété.*





## E. Social

La commune dispose :

D'une école primaire (école André TURCAT) allant de la petite section de maternelle jusqu'au CM2.

125 enfants sont inscrits pour l'année 2021/2022.

L'école dispose d'une cantine animée par 4 employés municipaux encadrés par la directrice de l'école. Un service d'étude est proposé de 16h 30 à 18h.



*L'école de Gressy porte le nom d'André Turcat, pilote d'essai de Concorde. Inaugurée en 2006, nous avons eu l'honneur d'accueillir ce grand pilote qui a coupé le ruban inaugural en notre compagnie.*

*A noter la constitution des grilles de clôture de l'école réalisée par un atelier rémois et faite de « Concorde » entremêlés.*





D'un service de garderie (de 7h à 8h et de 16H30 à 18h30)

D'un centre de loisirs sans hébergement (agrément CAF)

Le conseil municipal des enfants est à l'origine de plusieurs projets qui ont vu le jour et notamment :

Une aire de jeux pour les enfants de 3 à 12 ans,

Un city stade moderne permettant la pratique du foot-ball, du hand-ball, du basket et du volley-ball.

La commune dispose également de 3 courts de tennis et d'un club house situé dans le parc.

L'animation du village, outre les manifestations organisées par la commune (fête des voisins, fête de l'école, fête du village...) est le fait de trois associations :

- Le Groupe d'Animation de Gressy (GAG) qui est multi-activités (sport, culture ...) et multi-âges (adultes, enfants)
- Gressy d'Hier et d'Aujourd'hui qui organise pour les personnes âgées des parcours de marche, des voyages en France ou à l'étranger, des sorties cinéma ou théâtre...
- La Coopérative scolaire qui organise les fêtes de Noël et de fin d'année scolaire en liaison avec les enseignants.

Par ailleurs, un service d'assistance aux personnes âgées est mis en place permettant l'aide à la constitution de dossiers, l'obtention d'un système de télé assistance médicalisée, mais également le portage de repas.

Depuis 3 ans, le village dispose d'une maison de santé regroupant un médecin, deux infirmières, un ostéopathe, une pédicure podologue et une psychologue.

Un local reste disponible pour accueillir un nouveau professionnel de santé.

L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place sur place sont libres, gratuits et ouverts à tous. Grâce à un accord avec la communauté d'agglomération, une navette passe régulièrement pour livrer les livres commandés.

Enfin, la Communauté d'Agglomération a implanté à Gressy une crèche communautaire regroupant 10 berceaux.



## II. PRESENTATION DE LA DEMARCHE DE VALORISATION ENVIRONNEMENTALE

### A. Motivation et objectifs

La commune s'est engagée, depuis toujours dans l'aménagement et la gestion raisonnée de ses espaces communaux afin d'offrir à ses habitants un cadre ou il fait bon vivre, embelli par un fleurissement respectueux de notre environnement.

La participation au concours des villes et villages fleuris depuis de nombreuses années nous a permis d'obtenir une première fleur en 2012, une deuxième en 2015 et enfin une troisième en 2018.

A ces récompenses dont nous sommes fiers, s'est ajouté le prix de l'arbre saluant l'entretien de notre parc et le traitement de notre espace arboré.

Notre stratégie est guidée par :

- La plantation de massifs de plantes annuelles et vivaces ainsi que d'arbustes demandant un entretien faible et peu gourmands en eau.
- L'abandon d'usage de pesticides
- L'utilisation par l'entreprise d'entretien de matériel adapté pour le désherbage (désherbage thermique et mécanique)
- Fauchage raisonné,
- Utilisation de paillis de fibre coco pour conserver l'humidité de la terre.

S'ajoute à cela, l'entretien d'un millier d'arbres demandant chaque année le besoin d'élagage ou d'abattage quand cela s'avère nécessaire. A noter que chaque arbre abattu est systématiquement remplacé.

Enfin, l'entretien de l'étang d'un hectare qui accueille canards, poules d'eau, cygnes, et poissons (du gardon à la carpe) ainsi que des deux berges de la Beuvronne qui entourent notre parc en font un lieu de promenade apprécié des gressiaques et des visiteurs.

NB : nous avons, avec l'accord de la fédération de pêche de Seine et Marne d'interdit la pêche dans la Beuvronne à la sortie de l'étang depuis qu'on nous a signalé ce lieu comme espace de reproduction de la truite fario.

## III. ACTEURS ET RESSOURCES UTILISEES

La commune dispose de 4 employés municipaux à temps complet.

Ils ont pour mission l'entretien du village, le maintien de la propreté, l'entretien des bâtiments communaux, l'élagage des arbres de taille moyenne, la décoration du village en période des fêtes.

Ils sont chargés également de l'entretien du cimetière.

Ils réalisent deux fleurissements par an, un fleurissement d'été (plantation début mai) et un fleurissement d'hiver, moins fourni (en octobre) en favorisant des espèces vivaces.

Au total, la surface fleurie est de l'ordre de 1500 m<sup>2</sup> avec un remplacement progressif des plantes annuelles par des vivaces.

Ils ont également en charge l'installation et l'entretien de 70 jardinières réparties sur le territoire de la commune.

Enfin, devenue tradition depuis quelques années, la municipalité fleurit de chrysanthèmes la totalité des tombes du cimetière pour la Toussaint, initiative très appréciée de la population.



*Photo du cimetière de Gressy fleuri traditionnellement chaque année le 1<sup>er</sup> novembre par la commune.*

La municipalité met à leur disposition tout le matériel nécessaire à l'accomplissement de leurs missions (tracteur, tondeuses, taille-haie, débroussailleuse...)

Concernant les travaux de gros œuvre, la commune a passé un accord avec une entreprise « Lachaux paysages » chargée d'entretenir les 65000 m<sup>2</sup> d'espaces verts que constituent le parc, les 5 placettes à l'intérieur du village ainsi que le bêchage des sols, la taille des arbustes et l'entretien des terrains de pétanque.

L'entretien des rivières échoit au syndicat de « haute et basse Beuvronne » qui intervient en accord avec la commune.

Une fois par an, en général en septembre, l'école, les élus et les parents sont mobilisés à l'initiative du conseil municipal des enfants, pour une grande opération de ramassage des déchets dans le parc et sur les berges du canal de l'Ourq.

Le guide de bonne conduite distribué à l'ensemble des habitants et le journal local « Gressy flash » rappelle les devoirs et obligations des administrés, la participation de tous étant nécessaire pour permettre au village de conserver sa qualité de vie, et sa propreté.

#### IV. ANIMATION ET PROMOTION DE LA DEMARCHE

Les services techniques de la commune sont en contact permanent avec la population et se tient à son écoute pour faire remonter en mairie toute demande ou toute idée d'amélioration de l'environnement.

Le nettoyage de la commune nécessite la présence des équipes pour le ramassage quotidien des poubelles, des petits élagages, du ramassage des feuilles.

Ils sont chargés également de l'entretien des massifs (élimination des fleurs fanées, arrosage, replantation) et de la taille de petits arbustes.

L'information sur la qualité de l'environnement est l'affaire de tous, commune, enseignants, habitants.

Comme de nombreuses communes, hélas, nous sommes victime de dépôts sauvages sur notre territoire et les agents municipaux ont pour mission de les enlever rapidement pour éviter l'entassement de ces déchets.

La communication de la commune sur l'environnement est constant et bien accepté par les administrés heureux de conserver un cadre de vie agréable.



## V. GESTION ENVIRONNEMENTALE DES ESPACES VERTS

### A. La tonte

L'entreprise extérieure à laquelle nous avons confié le gros entretien du village entame la campagne de tonte vers le 15 mars pour la terminer au mois de novembre.

Une quinzaine de passages sont prévus par contrat pendant cette période avec des passages moins fréquents pendant les mois de juillet et août.

Chaque passage s'étale sur 4 ou 5 jours en fonction de la quantité de travail à effectuer.

La surface de tonte est de 6500 M<sup>2</sup>, une partie du parc étant laissée en jachère pour favoriser le développement d'espèces rares (orchidées sauvages), et la protection des insectes.

A compter du mois de décembre, l'entreprise entreprend le ramassage des feuilles (3 à 4 passages) avant d'effectuer la taille des arbustes, le bêchage des massifs et le démoussage des trottoirs et des allées.

### B. Gestion de l'eau

La commune remet en état à l'heure actuelle un puits érigé en 1934 dont l'eau est destinée à l'arrosage des végétaux.

Afin d'éviter une consommation trop importante d'eau, il est décidé l'apposition de paillage et la mise en place de plantes moins gourmandes en eau.

De plus une étude pour l'installation d'une goutte à goutte dans les massifs est en cours avec un arrosage de nuit pour éviter l'évaporation.

### C. Désherbage, démoussage

Ils font partie des missions confiées à notre fournisseur extérieur.

La commune étant classée zéro phyto, nous veillons à ce qu'il n'utilise les moyens adéquats et ne se servent que de produits autorisés.

De plus, la commune vient de s'équiper d'un désherbeur à air chaud.





#### D. Environnement

L'entretien, l'abattage des arbres morts ou devenus dangereux, l'élagage et l'essouchage sont confiés à une entreprise spécialisée, sélectionnée par la communauté d'agglomération ces activités ne pouvant être exercées par nos employés municipaux que sur des sujets de 6 m maximum.

Un audit de nos arbres est effectué à notre demande à l'ONF qui établit un rapport circonstancié et nous conseille sur les actions à mener en prenant en compte les essences locales.

La tonte ne s'étend pas à la totalité du parc, une partie étant laissée en jachère pour conserver une certaine biodiversité.

Une opération « un arbre, un enfant » qui n'a pu être menée ces deux dernières années pour cause de COVID, sera réétudiée pour l'année 2023.

Elle consiste à planter un arbre pour chaque naissance d'un enfant. Gressy compte chaque année une vingtaine de naissances.

Enfin, l'implantation de nichoirs est en cours.

#### E. Fleurissement

Le choix des fleurs, la plantation et l'entretien des massifs sont assumés par notre équipe de 4 employés municipaux dont deux sont qualifiés en espaces verts, sous la responsabilité d'un responsable titulaire d'un BEPA et auquel la municipalité fait totalement confiance.

Ils réalisent deux fleurissements par an, un fleurissement d'été (plantations début mai) et un fleurissement d'hiver (en octobre/novembre) en favorisant des espèces vivaces.

La qualité du travail et la créativité de l'équipe nous ont permis d'obtenir la distinction de « Village 3 Fleurs » en 10 ans.

#### F. DEMARCHE ENVIRONNEMENTALE ENTREPRISE

L'engagement de la municipalité en faveur du milieu naturel se traduit par la mise en place d'une trame « verte et bleue ».

Cette trame est un outil d'aménagement du territoire constituée d'ensembles naturels terrestres et aquatiques et de corridors les reliant.





La commune se porte systématiquement acquéreur avec l'appui du conseil régional, des zones sensibles susceptibles d'être dégradées ou détruites.

A noter que les zones agricoles qui représentent 80 % du territoire communal sont protégées dans le cadre du PLU pour une période de 30 années.

Enfin, Gressy se prépare au passage sur son territoire de la « Scandibérique », chemin de randonnée à vélo reliant le nord de la Scandinavie à Saint-Jacques de Compostel.

## VI. QUALITE DU CADRE DE VIE ET DE L'ESPACE PUBLIC

La municipalité tient à la qualité de vie de ses administrés et s'est engagée dans :

- L'entretien et la propreté de l'espace public,
- L'enfouissement des réseaux électriques et la disparition des fils nus,
- La rénovation de l'avenue du château et l'esplanade de la mairie,
- L'entretien continu de l'école et sa mise en informatique,
- Rénovation de l'église,
- L'entretien du parc, promenade préférée de nos habitants,
- La création d'une piste cyclable entre Gressy et Mitry Mory,
- L'implantation de mobilier (bancs, poubelles) dans le parc
- La protection des animaux
- L'aide aux administrés en difficulté.
- Mise à disposition à tarif réduit de la salle des fêtes pour l'organisation d'évènements privés (mariages, anniversaires, ...)
- Installation d'une supérette accessible à pied à l'ensemble du village.

Parmi les projets figure la construction d'un petit immeuble d'habitation à l'intérieur d'une propriété et la réhabilitation du parc attenant. Ce projet qui arrive en phase d'étude s'accompagnera de l'embellissement du centre-ville.

De plus, il est envisagé la construction d'une dizaine de maisons individuelles qui viendra complété le bâti existant sans en détruire ni l'architecture, ni l'harmonie.

Des études sont en cours pour la création d'un petit immeuble d'une trentaine d'appartements dans une propriété à vendre au centre du village.

Les travaux de réfection de deux courts de tennis démarreront en août ou septembre 2023 ».

Enfin une étude est lancée pour la mise en place d'un système de récupération des eaux de pluie place Athéna.

La rénovation de l'extérieur de l'église donnera lieu à la constitution d'un dossier qui sera soumis aux bâtiments de France pour approbation avant d'engager les travaux.





## VII. REPORTAGE PHOTOS DES ESPACES VERTS





















## VIII. PLAN DE LA VISITE



1	Accueil en Mairie
2	Visite du Parc communal dit « Parc Macquer »
3	Avenue du Château
4	Parc immobilier de La Rosée
5	Domaine de l'Orme, allée d'Apollon
6	Place Athéna
7	Domaine de La Garenne, avenue de Vesta
8	Cimetière
9	Parc immobilier de La Garenne







GRESSY, commune rurale,  
vous remercie de votre visite !

